



## OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Être capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail
- Être capable d'appliquer les règles de la conduite en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

## CONTACT – INSCRIPTION

Natacha LENGET  
06.47.84.41.14  
n.lenget@nl-formapro.fr  
264 rue de la laie 76160 PREAUX

## ACCESSIBILITÉ

- Dates 2025
  - Veuillez prendre contact avec le centre de formation
- Délais d'accès
 

*Jusqu'à 3 semaines avant le début de la formation*
- Maintien des connaissances
 

*Avant la fin de la période de validité de 3 ans, l'apprenant doit suivre une nouvelle session d'habilitation électrique BT*

# HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE : BT

## Performances

Enquête 2025 :

- Taux de satisfaction globale : à venir
- Taux d'atteinte de l'objectif initial : à venir
- Nombre de personnes formées : à venir

## MODALITÉS

- **Formation en présentiel**
- **21 heures / 3 jours**
- **Effectif par session : 6 minimum, 12 maximum**

## MODALITÉS EN DÉTAIL

### ● Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le référent handicap prendra en compte dès l'inscription du candidat sa situation d'handicap, si celle-ci est mentionnée il évaluera les besoins spécifiques, mobilisera les ressources adaptées et coordonnera les aménagements nécessaires (supports, rythmes, accessibilité).

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences est réalisée par des mises en situation en cours de formation et par l'observation de critère de réussite.

Pour chacune des habilitations mentionnées dans ce programme, l'évaluation comprend :

Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.

Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire en lien avec les indices attendus. Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.

À l'issu de la formation, un avis nominatif et individuel indiquant les mentions demandées au point 5.6.3 de la norme NF C 18 510 vous sera délivré.



## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne qui réalise ou dirige des opérations sur les parties actives, leurs isolants, la continuité des masses et autres parties conductrices des matériels (les circuits magnétiques, etc.) ainsi que les conducteurs de protection, sur un ouvrage ou une installation en exploitation électrique de basse tension.

### Prérequis :

- Avoir dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment (hors H0-HOV) :
  - différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance alternatif et continu
  - identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
  - identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.)
  - lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur des échanges, des cas pratiques et des exercices d'entraînement

## NIVEAU CONCERNÉ

B1/BIV  
B2/B2V  
BR  
BC  
BR Option photovoltaïque  
BE Mesurages  
BE Vérifications  
BE essai  
B0/H0/HOV

# HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE : BT

## Formateur

Formateur pour adultes, fort d'un parcours riche dans les secteurs de la logistique, du bâtiment et de la maintenance. Curieux, adaptable et à l'écoute, il a développé au fil des années une approche pédagogique centrée sur le partage d'expérience et l'apprentissage concret, qu'il met aujourd'hui au service des apprenants qu'il accompagne.

## CONTENU

### Module 1 : Partie Théorique

- Les 12 points essentiels pour la maîtrise du risque électrique,
- Notions sur les grandeurs de base (grandes physiques en électricité (tension, intensité, résistance, puissance, alternative, continue), réseaux électriques basse tension (monophasé, triphasé, conducteur de protection), de la production à l'utilisation (centrale, photovoltaïque, éolienne, groupe électrogène, transport haute tension, poste de transformation,...),
- Dangers de l'électricité, risques électriques (analyse des risques et des accidents), les mécanismes d'électrisation (l'électrocution, l'électrisation, seuils de tensions et d'intensité dangereuses), le court-circuit, les seuils de tensions et d'intensités dangereuses, les causes d'accidents, facteurs humains et matériels,
- Appareillages électriques (Disjoncteur - Sectionneur - Interrupteur - Différentiel - Fusible),
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique et d'incendie (agir en cas d'accident d'origine électrique, conducteurs tombés à terre, faire face à l'incendie et au risque électrique, distances minimales à respecter pour l'utilisation d'un extincteur),
- Domaine de tension et zones à risques (définitions des domaines de tension, les indices de protections contre les Pièces Nues Sous Tension (PNST), les zones d'environnement, de voisinage, zone à risque),
- Matériels et outillages mobiles et portatifs (choix, vérification, et utilisation, marquage normatif, les différentes classes d'appareil (classes 1, 2 et 3), utilisation à l'extérieur, conditions humides, sur un chantier ou dans un local à risque d'explosion),
- Les symboles d'habilitation électrique (les différents niveaux d'habilitation, les différents types d'opérations, les opérations sur batteries, les opérations sur installations photovoltaïques, la chaîne d'encadrement, procédure pour travaux),
- Moyens de protection collective et individuelle (la gradation des moyens de protection, la consignation électrique, le balisage de la zone de travail, les nappes isolantes, les gants isolants : latex ou composite; l'écran facial, le tapis isolant),
- La consignation (les différentes étapes de consignation, la consignation en une étape, la consignation en 2 étapes, les équipements nécessaires, les bonnes pratiques),
- Documents applicables (titre d'habilitation, attestation de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail, déclaration de projet de travaux)
- Réglementation en vigueur (Le décret 2010-1118 et les arrêtés afférents, la norme NF C18-510).

### Module 2 : Partie Pratique

Durant les travaux pratiques les stagiaires seront évalués sur les savoirs et savoir-faire suivants :

- Identification des ouvrages BT ou des installations BT et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.),
- Évaluation des risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées,
- Comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité,
- Identification, vérification et utilisation des moyens de protection collective et individuelle (gants isolants, écran facial, balisage, ...),
- Élimination du risque de présence de tension (nappage, habillage, ...),
- Identification des différents acteurs (chargé d'exploitation électrique, chargé de consignation, chargé de travaux, exécutant, ...), échanges avec les différents acteurs,
- Réalisation d'une consignation BT en 1 et 2 étapes,
- Rédaction et utilisation des différents documents (attestation de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail, ...),
- Identification, vérification et utilisation du matériel et des outils dans un environnement électrique,
- Préparation, organisation, délimitation et signalisation de la zone de travail et d'intervention,
- Réalisation de travaux hors tension BT avec ou sans présence de pièces nues sous tension,
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité, la zone de travail,
- Réalisation d'opérations BT de dépannage, de mesurage, d'essai, de connexion et de déconnexion en présence de tension.